



# Revue de Presse

## de l'Observatoire National de la Migration

Décembre 2018



## INTRODUCTION GENERALE

La revue de presse du mois de Décembre 2018 comporte deux parties :

- La première partie a été consacrée aux événements organisés par l'ONM et à la présentation de quelques chiffres clés diffusés par les médias au cours de ce mois.
  
- La deuxième partie regroupe des titres parus dans la presse écrite et numérique au cours de ce mois. Elle comporte 4 axes à savoir :
  - La migration irrégulière
  - La migration des compétences
  - Les Tunisiens à l'étranger
  - Quelques extraits de la presse internationale sur la migration

# Evènements du mois :

## Séminaire sur les objectifs de développement durable (ODD) en lien avec la migration dans les stratégies nationales de développement (18 décembre 2018)

\*\*\*\*\*

L'Observatoire National de la Migration (ONM), a organisé un séminaire intitulé « Prioriser les Objectifs de Développement Durable (ODD) en lien avec la migration dans les stratégies nationales de développement », avec la participation du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale (MDICI) et de l'Institut National de la Statistique (INS), en partenariat avec l'Organisme des Nations Unies chargé des Migrations/Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Tenu à l'occasion de la journée internationale des migrants sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Mohamed TRABELSI, Ministre des Affaires Sociales, cet événement a eu lieu le 18 Décembre 2018 à l'hôtel Movenpick Lac 1.

Ce séminaire a pour objectif principal de mettre en lumière les connexions directes et les relations transversales entre la migration et les objectifs de développement durable (ODD) afin d'initier en 2019, sous l'égide des institutions concernées et avec le soutien technique de l'OIM, un processus dit de « nationalisation » des cibles et des indicateurs considérés comme « prioritaires » pour la Tunisie, afin de tirer avantage de tout le potentiel de la migration pour le développement et favoriser l'élaboration d'un système de suivi et d'évaluation des cibles des ODD dans ce domaine.

La nature pluridimensionnelle des migrations et la contribution positive des migrations au développement ont été reconnues dans le Programme 2030 pour le développement durable. Si les 17 ODD et les 169 cibles ne font pas tous directement référence aux migrations, ces dernières impactent de nombreux autres ODD en raison des liens qui relient les migrants et leur statut migratoire aux questions liées au travail, à l'éducation, à la santé, à la protection sociale, au genre, au développement des villes, au changement climatique etc. Si les pays souhaitent atteindre le plus grand nombre d'ODD possible, ils devront ainsi prendre en compte l'impact de la migration au-delà des ODD faisant directement référence à la migration, et intégrer de manière transversale les questions liées aux migrations dans les stratégies nationales de développement.

En s'appuyant sur le « Guide pour les praticiens : le Programme 2030 et la migration » développé par l'OIM, le lancement de ce processus de priorisation des ODD en lien avec la migration soutiendra également a) l'élaboration en cours, sous l'impulsion du MDICI et du Ministère des Affaires Etrangères (MAE), du premier rapport national volontaire sur les ODD que la Tunisie soumettra en juillet 2019 lors du 8ème Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN) ; b) le développement d'indicateurs permettant aux acteurs gouvernementaux de mesurer, dans le cadre des stratégies nationales de développement existantes, le degré de réalisation des ODD en lien avec la migration.

Cet événement est organisé grâce au soutien respectif de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) du Département fédéral des affaires étrangères de la confédération suisse, et du Fonds de l'OIM pour le développement (IDF) dans le cadre des projets « intégration de la migration dans les stratégies nationales de développement » et « Appui à l'ONM », tous deux mis en œuvre par l'OIM.



# Atelier de restitution des résultats de l'étude « Attentes et satisfaction des étudiants subsahariens en Tunisie » (3 décembre 2018)

\*\*\*\*\*

L'Observatoire National des Migrations (ONM) a organisé le 3 décembre 2018, un atelier de restitution pour présenter les résultats de l'étude réalisée dans le cadre d'un partenariat avec Terre d'Asile Tunisie (TAT) et intitulée « Attentes et satisfaction des étudiants subsahariens en Tunisie : Des portes qui s'ouvrent, des opportunités à saisir » au siège du Ministère des Affaires Sociales.

Cette étude, qui a été réalisée à la base d'un échantillon de 75 étudiants subsahariens de 17 nationalités ayant une moyenne d'âge de 26 ans, a montré que la majorité des étudiants sont hommes (70%) et que La Tunisie représente, pour la grande majorité d'entre eux, la première expérience à l'étranger. La quasi-totalité de ces étudiants subsahariens maîtrisaient le français avant bien que 93 % avaient une langue maternelle différente. Seulement 29% parlaient ou comprenaient l'Arabe avant d'arriver en Tunisie. Selon cette étude, les facteurs principaux qui ont motivé les étudiants au choix de la Tunisie pour mener leurs études qui consistent à la présence de connaissances en Tunisie, ou la recommandation faite par des proches (37%), la bonne réputation des études en Tunisie en général ou d'une formation spécifique (26%) et l'obtention d'une bourse spécifiquement pour la Tunisie (23,3%).

Concernant le taux de satisfaction quant au contenu et à la qualité de l'enseignement, près de la moitié des étudiants trouvent les matières suivies très intéressantes, l'autre moitié les trouve assez intéressantes. Seuls 5% estiment qu'ils ne correspondent pas à leurs attentes : la plupart de ceux-ci sont des élèves qui ont été mal orientés. Toutefois, le principal problème évoqué par les étudiants quant à l'enseignement est la langue arabe utilisée lors des cours. 55% trouvent que ce point pose des difficultés surtout que les professeurs recourent très fréquemment à la langue arabe lors de leur exposé, ou lorsqu'ils répondent aux remarques des élèves tunisiens, elles-mêmes faites en arabe.

Interrogés sur le degré de leur bien-être au sein de leur milieu universitaire, la plupart des étudiants subsahariens (45 %) se sont sentis bien accueillis, voire très bien accueillis, par les étudiants tunisiens de leur faculté. On compte tout de même que près d'1 étudiant sur 5 qui a perçu cet accueil comme mauvais.

Pour évaluer la satisfaction globale et l'intégration de ces étudiants par rapport à leur vie universitaire, 82,2% se sentent bien intégrés dans leur faculté. Seuls 9,6% ne s'y sentent pas intégrés. Une minorité a évoqué quelques facteurs qui empêchent l'intégration comme l'isolement, le manque de contacts avec les autres étudiants, la difficulté de s'orienter en raison du manque d'informations reçues, notamment en raison de la langue ou le manque de confiance envers l'administration de la faculté.

Concernant le degré d'intégration à l'entourage et la vie sociale, 100% des personnes interrogées disent avoir des amis dans ce pays. Ils les rencontrent via trois principaux

canaux : la faculté, l'association communautaire, et enfin les lieux de vie et de loisirs (foyer, immeuble, cafés, etc.). La plupart des étudiants subsahariens (69%) se sentent bien intégrés en Tunisie, ils déclarent se sentir bien entourés et mènent leurs vies sans obstacles majeurs...

Toutefois, cette étude évoque plusieurs difficultés rencontrées par les étudiants interrogés. Outre les difficultés liées à la langue évoquées par une majorité des étudiants, 68% des étudiants déclarent avoir déjà rencontré des problèmes au niveau du dépôt ou du renouvellement de leur carte de séjour. La limitation des moyens financiers constitue également un obstacle important, 76% des boursiers nécessitent une source d'argent supplémentaire à leur bourse pour les dépenses quotidiennes, 92% des étudiants non-boursiers dépendent exclusivement de leurs parents (ou d'un proche) pour financer leurs études. Les 8% restant exercent une activité rémunérée ou disposent d'économies personnelles.

En conclusion, cette étude a montré que la moitié des étudiants sont « moyennement satisfaits », tandis qu'un tiers des étudiants sont « satisfaits » de leur vie en Tunisie, malgré les difficultés évoqués par eux.



# Chiffres clés sur la migration



**6700** est le nombre d'émigrés ayant tenté de quitter la Tunisie de manière non réglementaire entre Janvier et Septembre 2018

**21** est la moyenne d'âge des migrants irréguliers tunisiens,

**14%** sont des mineurs accompagnés, **86 %** sont des mineurs non accompagnés par rapport au nombre total de mineurs ayant tenté de quitter la Tunisie.

**96%** du nombre total de personnes ayant tenté de quitter la Tunisie sont des hommes et **4 %** sont des femmes.

Sfax est la **1ère** zone de départ des migrants irréguliers en

Tunisie avec **1373** tentatives. Elle est suivie par Médenine avec

**313** tentatives, Nabeul avec **335** tentatives, Tunis avec **156**

tentatives et Bizerte avec **62** tentatives enregistrées, entre Janvier et Septembre 2018.

**13546** migrants tunisiens ont atteint les côtes italiennes, entre 2015 et 2018. Les autorités ont réussi durant cette même période, les réussi à avorter **13158** tentatives de migration irrégulière.

**630 000** émigrés tunisiens vivent dans les pays de l'OCDE

**83 %** d'entre eux résidaient en France, en Italie ou en Allemagne. **76 %** d'entre eux sont encore en âge de travailler.

L'effectif total des tunisiens de retour âgés de 15 ans et plus résidant en Tunisie en 2014 était de l'ordre de **60 000**, dont **20 000** revenus après 2009.

**77%** des descendants d'émigrés tunisiens ont un niveau d'éducation intermédiaire ou élevé.

Source: OCDE

L'itinéraire entre l'Algérie et la France, via la Méditerranée, figure parmi les **20** plus importants couloirs de migration irrégulière au monde.

Les pays d'Afrique du nord, l'Égypte, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, figurent parmi les pays d'où partent des milliers de migrants clandestins qui ont choisi de se rendre en Europe.

Source: ONU

Jusqu'en octobre 2018, le nombre des jeunes marocains qui ont débarqué sur les côtes espagnoles est estimé à **10 816**, dont **90%** en Andalousie, soit plus du double de celui de l'année dernière (5 391) et **8** fois plus qu'en 2016 (1 310).

Les Marocains représentent **22,73%** du total des immigrants en situation irrégulière en Espagne.

Source: ONU

## MEDITERRANEAN UPDATE

1 JANUARY - 19 DECEMBER

MIGRATION.IOM.INT/EUROPE

2018

113,145 ARRIVALS BY SEA  
2,242 DEAD/MISSING

DEATHS	ARRIVALS
1,306**	23,126
769	56,480
167***	31,310
0	1,035
0	1,194*

COUNTRY
ITALY
SPAIN
GREECE
CYPRUS
MALTA

168,258 ARRIVALS BY SEA  
3,136 DEAD/MISSING

ARRIVALS	DEATHS
118,914	**2,852
20,043	223
28,800	***61
501	0
0	0

2017

Source: OIM



---

# Revue de Presse

---

# Migration irrégulière

## 31 Personnes arrêtées à Nabeul pour tentative d'immigration clandestine

Tuniscope 13-12-2018

Le ministère de l'Intérieur a annoncé, dans un communiqué rendu public, l'arrestation de 31 personnes pour tentative d'immigration clandestine.



Le ministère précise dans son communiqué qu'il s'agit de 31 individus âgés entre 17 et 42 ans. D'eux d'entre eux sont recherchés par la police pour leur implication dans des affaires de droit commun. Le ministère a annoncé, dans son communiqué, la saisie d'une somme de 1190 euros.

Après consultation du ministère public, les suspects ont été traduits devant la brigade de renseignement de la Garde nationale de Kélibia.

## Quand l'immigration clandestine se convertit au luxe

huffpostmaghreb.com 14-12-2018

Qui dit immigration clandestine dit des embarcations de fortune, de longues journées de calvaire en pleine mer, des jeunes désespérés qui mettent leur propre vie en péril pour rejoindre l'autre rive... Bref, un périple parsemé d'embûches qui finit le plus souvent mal. Mais loin de ces scénarios qui frôlent souvent la mort, une nouvelle modalité d'immigration clandestine a vu le jour.



Des immigrants clandestins ont changé de stratégie et ont trouvé une nouvelle échappatoire pour s'épargner ces galères. En moins de deux heures, ils pourraient traverser la Méditerranée en toute tranquillité à bord de vedettes ou de yachts de luxe sans aucun risque et avec tout le confort à bord.

“C'est avec des yachts rapides avec des moteurs hyper puissants de plus de 500 chevaux qu'ils font le trajet”, confie un passeur dans le reportage de l'émission hebdomadaire “Les quatre vérités”, diffusée le 13 décembre 2018 sur El Hiwar Ettounsi.

Pour payer ce luxe, ces immigrants sont prêts à déboursier près de 25 mille dinars. Un montant assez élevé qui s'explique par des services haut de gamme: ponctualité, confort... et même un chauffeur pour l'emmener à destination. Ces immigrants rejoignent l'Italie en toute discrétion, sans attirer beaucoup d'attention. Ils sont le plus souvent des personnes aisées et notamment recherchées dans des affaires de chèques sans provisions, selon ses dires.

Selon l'avocat Anis Zine, ces traversées sont sans risques. “Impossible de les traquer en mer” souligne-t-il en précisant que ces yachts empruntent des itinéraires peu classiques afin d'échapper aux radars et aux contrôles de la garde nationale. Des trafics de cigarettes et de produits de contrebande se déroulent également au cours de ces traversées de luxe.

Avant la révolution de 2011, 30% des Tunisiens de moins de 35 ans exprimaient le désir d'immigrer illégalement vers l'Europe, selon une étude du Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES). Avec la stagnation économique, de l'inflation et d'un taux de chômage élevé, ce chiffre a grimpé à 40% en 2016. 67% des personnes qui ont quitté le sol tunisien de façon non réglementaire étaient âgées entre 20 et 30 ans. La plupart d'entre elles étaient des jeunes non diplômés, au chômage ou avec des emplois précaires.

Pour mettre fin à ce fléau, le président du FTDES avait souligné l'importance de mobiliser les sociologues et les psychologues afin d'examiner les moyens de faire sortir les jeunes du désespoir et a appelé également les politiciens à créer des mécanismes pouvant attirer les jeunes et les aider à réhabiliter leur confiance en un avenir meilleur dans leur pays.

Dans ce contexte, il avait fait remarquer que l'abandon scolaire et l'absence de perspectives poussent les jeunes non seulement à la migration mais aussi au suicide et à l'adhésion aux groupes terroristes.

## Entre 2015 et 2018, plus de 13 mille Tunisiens ont atteint clandestinement les côtes italiennes

**Webdo 14-12-2018**

Le président du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES) Messaoud Romdhani a fait savoir qu'entre 2015 et 2018 environ 13546 migrants tunisiens ont atteint les côtes italiennes. Ce chiffre ne cesse d'augmenter d'une année à une autre, ajoute-il.

Lors d'une conférence de presse tenue à l'occasion de la Journée internationale des migrants, Romdhani a souligné que le nombre de migrants mineurs non accompagnés est également en hausse avec 1028 cas recensés.

Au total, et durant cette même période, les autorités ont réussi à avorter 13158 tentatives de migration irrégulière. Toujours selon les chiffres du FTDES, 89% du total des migrants arrêtés par les autorités italiennes en 2017 sont des Tunisiens, dont le nombre est de 6151.

Selon une étude du Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES), 6006 Tunisiens sont arrivés en Italie en 2018. 1028 mineurs tunisiens ont immigré clandestinement en Italie durant l'année en cours (au mois de novembre 2018).

7048 Tunisiens ont échoué dans leur tentative d'émigrer de façon clandestine, soit presque le double du nombre enregistré en 2017.

Le nombre de Tunisiens rapatriés (2125 tunisiens) par les autorités italiennes dépasse de loin le nombre des personnes rapatriées d'autres pays.



### **I-Migr pour faciliter la vie aux immigrants**

Sur un autre plan, le Centre d'Information et d'Éducation au Développement (CIES), en coopération avec l'Union Tunisienne de Solidarité Sociale (UTSS), a inauguré récemment l'espace social et culturel d'écoute, d'information, d'orientation, de formation et d'accompagnement baptisé « HUB Dar El Ourabi », destiné particulièrement aux Africains venant s'installer en Tunisie pour des études ou autres. Outre l'espace d'écoute le CIES vient de lancer un nouveau site web d'une nouvelle plateforme mobile I-Migr, une première du genre en Tunisie.

I-Migr offre la possibilité de s'informer et de s'orienter vers les principaux services dédiés aux migrants sous forme d'un annuaire électronique présenté de façon simplifiée pour orienter les divers bénéficiaires dans le but de leur garantir une meilleure intégration dans la société tunisienne.

Par ailleurs, les organisateurs ont lancé le premier site web dynamique [www.pinsec.tn](http://www.pinsec.tn). En effet, cette nouvelle plateforme est conçue pour être la vitrine de PINSEC, à travers la mise à disposition d'informations sur ses projets en migration et emploi ainsi que la communication sur les actualités, les événements à venir, la prise de rendez-vous pour bénéficier des services du HUB Dar El Ourabi...

L'objectif de la plateforme est de fournir des données nécessaires aux jeunes migrants. L'objectif est de faciliter leur inclusion socioéconomique.

## Migration clandestine : Sfax au premier rang des départs

Kapitalis 15-12-2018

**Sfax figure au premier rang des zones de départ des migrants clandestins avec 31% en 2018, suivi de Medenine (22%), selon Massoud Romdhani, président du Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES).**

Selon les statistiques du Forum, présentées en marge d'un séminaire au cours duquel ont été traitées les questions de migration et d'asile en Tunisie et dans la région, le nombre de migrants irréguliers décédés en mer a augmenté en 2018 par rapport à l'année précédente.

Sur les 42 immigrants arrivés sur les côtes italiennes, 5 ont disparu en mer, ajoute Romdhani en soulignant que l'Europe agit avec plus de sévérité et applique de nombreuses mesures restrictives aux migrants en situation irrégulière allant jusqu'à leur interdire des soins en mer.

Par ailleurs, le nombre de migrants arrivant en Tunisie, en particulier de nationalités africaines, a augmenté depuis 2000, a-t-il souligné.

## Mohamed Trabelsi : Nous n'acceptons pas l'expulsion des immigrés irréguliers tunisiens

Webmanagercenter 19-12-2018



La Tunisie refuse catégoriquement l'expulsion des migrants irréguliers tunisiens par les pays d'accueil, a affirmé, mardi 18 décembre, Mohamed Trabelsi, ministre des Affaires sociales, lors d'un séminaire organisé à l'occasion de la célébration de la journée internationale des migrants, sur le thème «Prioriser les Objectifs de Développement Durable (ODD) en lien avec la migration dans les stratégies nationales de développement». Le nombre des immigrés tunisiens irréguliers s'élève à 200 mille, a affirmé Trabelsi à l'inauguration de ce séminaire, soulignant que le gouvernement soutient leurs droits à l'accès aux services et à l'intégration aux pays d'accueil et n'accepte leur retour que s'ils expriment le désir d'y retourner.

Le ministre a dénoncé le recours de certains pays d'accueil à des mesures unilatérales, précisant que la problématique de la migration irrégulière ne peut se résoudre qu'à travers le recours aux conventions et rencontres internationales.

Trabelsi a annoncé que son département envisage de soumettre la stratégie nationale migratoire à l'assemblée des représentants du peuple (ARP), en 2019, dont l'objectif est d'instaurer un système institutionnel pour la migration, l'asile et la résidence en Tunisie.

Le problème de la migration irrégulière ne doit pas dissimuler les problèmes de la majorité des immigrés irréguliers, dont les pays d'origine souffrent de guerres, de conflits et de conditions économiques difficiles, a-t-il indiqué, insistant sur la nécessité de traiter la question de la migration avec plus de responsabilité et en optant pour plus d'égalité entre pays du nord et pays du sud et pour un système économique mondial plus équitable.

De son côté, Lorena Lando, chef mission de l'Organisation internationale pour les migrations en Tunisie (OIM), a évoqué les relations transversales entre la migration et les objectifs de développement durable (ODD), précisant que la préparation d'une stratégie nationale en Tunisie peut figurer parmi les solutions envisageables du problème de la migration. Le nombre des émigrés étrangers en Tunisie est estimé à 600 mille, celui des immigrés tunisiens irréguliers à l'étranger est de 1,3 million, a-t-elle fait savoir, indiquant que la migration interne en Tunisie se manifeste clairement entre zones rurales et urbaines.

Ce séminaire a été organisé à l'initiative de l'Observatoire National de la Migration (ONM), avec la participation du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale et de l'Institut national de la statistique (INS), en partenariat avec l'Organisme des Nations Unies chargé des Migrations/Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

## Sit-in des familles de jeunes disparus lors d'une tentative de migration irrégulière

Express Fm -18-12-2018

Des familles de jeunes disparus lors d'une tentative de migration irrégulière, ont observé mardi matin devant le théâtre municipal de Tunis, un sit-in pour appeler le gouvernement à réagir et dévoiler le sort des centaines de personnes disparus.

Dans une déclaration à l'agence TAP, Dorsaf Ouertani chargé de communication à l'association « Almassir jeunes méditerranée », qui a organisé ce sit-in à l'occasion de la célébration de la journée internationale des migrants, a estimé que le gouvernement n'a réalisé aucun progrès concernant le dossier de près de 1773 Tunisiens disparus lors des opérations de migration irrégulière durant les 8 dernières années dont plus de 500 ont été portés disparus entre les années 2010/2013.

L'association « Al Massir » avait accompagné des familles de victimes de migration irrégulière, en Italie et autres pays de l'Europe, pour s'enquérir du sort de ces migrants et appelle à ce propos, le gouvernement à poursuivre ses efforts à la recherche de ces disparus et inciter le gouvernement italien à prendre au sérieux le dossier des Tunisiens migrants.

## Arrestation de 13 jeunes qui ont pénétré dans le port de La Goulette en vue d'une opération de migration clandestine

Tunisie Numérique 18 -12-2018

Les forces de l'ordre ont réussi hier, lundi à arrêter 13 jeunes tunisiens qui avaient escaladé le mur d'enceinte du port de La Goulette, dans le but de se cacher dans un des containers en partance vers l'Europe.

Les autorités ont déclaré que les tentatives de ce type se répètent tous les jours, avec une moyenne de quarante jeunes qui tentent « le coup » quotidiennement.

## Migration clandestine : démantèlement d'une filière

Mosaïque Fm 20-12- 2018



La brigade des recherches relevant de la garde nationale à Siliana a mis en échec, ce jeudi, une opération de migration clandestine en démantelant une cellule agissant à Siliana, Tunis et Sfax, d'après une source sécuritaire.

Deux individus originaires de Makthar ont été arrêtés pour comparaître devant le procureur de la République. Le troisième, toujours en fuite, a été identifié.

## Mise en échec d'une tentative de migration clandestine à Mahdia

Mosaïque FM 21-12-2018

Les gardes-côtes à Mahdia ont réussi, jeudi soir, à arrêter 40 Tunisiens qui planifiaient de franchir illicitement les frontières maritimes en direction des côtes italiennes, a indiqué une source sécuritaire.

Ils ont été appréhendés sur les côtes de Malloulèche, lors d'une campagne sécuritaire près du littoral du Sahel tunisien, a précisé la même source.





Deux femmes, 4 adolescents et une fillette de 6 ans étaient parmi ces migrants clandestins dont plusieurs sont originaires de Tunis, Zaghuan et Mahdia, a ajouté la même source.

Trois véhicules, qui auraient été utilisés dans le transport et l'approvisionnement des clandestins, ont été saisis lors de cette opération, a souligné la même source.

## Tunisie : une nouvelle tentative de migration clandestine échoue, 61 migrants interceptés

Agence de presse Xinhua 26-12-2018

La garde maritime tunisienne a réussi à intercepter mercredi un groupe de 61 migrants clandestins tentant de traverser la Méditerranée en direction des côtes italiennes.

Houcem Jbabli, porte-parole de la direction générale de la Garde nationale tunisienne, a déclaré qu'une unité de la garde maritime avait fait échouer une tentative de migration clandestine dans la nuit de mardi à mercredi, depuis les côtes de Mahdia, une province balnéaire du centre-est du pays, située à 200 km au sud-est de la capitale.

L'unité de la garde maritime a intercepté une embarcation partie des côtes de la ville de Maloulech (Mahdia) transportant 61 personnes ayant plus tard reconnu tenter de traverser la Méditerranée en direction de l'île italienne de Lampedusa.

Première destination pour la plupart des migrants clandestins tunisiens et maghrébins, l'île de Lampedusa n'est distante que de 80 kilomètres des côtes tunisiennes.

## Asile et migration – Tunisie : 45 migrants secourus au large d'une île

Agence Belga 30 -12-2018

Quarante-cinq migrants clandestins ont été secourus par les garde-côtes au large de l'île de Kerkennah, dans l'est de la Tunisie, a indiqué dimanche la Garde nationale tunisienne, qui n'a pas fait état de victimes.

Leur embarcation était tombée en panne au large de l'île, a indiqué à l'AFP le porte-parole de la Garde nationale Houssemeddine Jebabli, précisant que le sauvetage avait eu lieu en matinée. Les personnes secourues, pour la plupart des ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne, sont "en bonne santé", a-t-il affirmé, mentionnant la présence de deux femmes enceintes à bord. Leur embarcation était partie des côtes libyennes pour rejoindre l'Europe, selon ce porte-parole, ajoutant que les migrants ont été pris en charge par le Croissant-Rouge tunisien. Le pays a été témoin de plusieurs naufrages meurtriers.

Le dernier en date a fait 87 morts en juin, en majorité des migrants de nationalité tunisienne, après le naufrage de leur bateau au large de l'île de Kerkennah.

Fin juillet, les autorités avaient décidé "pour des raisons humanitaires", d'accueillir 40 migrants secourus par un navire commercial qui attendait depuis deux semaines d'accoster au large de Zarzis, dans le sud de la Tunisie. Un nombre croissant de Tunisiens en quête d'emploi et de perspectives d'avenir tentent de se rendre illégalement en Italie via la Méditerranée. La Tunisie est considérée comme l'un des principaux points de passage de migrants clandestins, essentiellement originaires d'Afrique subsaharienne, vers l'Europe, et principalement l'Italie. (Belga)

## Interpellation de 8 individus dont certains impliqués dans un affaire terroriste, sur le point d'émigrer clandestinement

Tunisie Numérique 31-12-2018



Des patrouilles dans la zone maritime de la garde nationale de Bizerte ont réussi dimanche, lors d'une campagne de sécurité sur la plage de Sidi Ali Mekki, à arrêter huit personnes dont deux extrémistes islamistes objet de recherche, pour leur implication dans une affaire liée au terrorisme, a annoncé lundi le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

Les suspects étaient à bord de trois voitures. Au cours des interrogatoires, ils ont avoué qu'ils panifiaient de participer à une opération d'immigration clandestine, en direction de l'Italie. Après examen, le ministère public a autorisé la Garde nationale à poursuivre l'enquête et de maintenir en détention les deux extrémistes.

# Tunisiens à l'étranger



Riche en données et en analyses, l'étude « Talents à l'étranger : Une revue des émigrés tunisiens » a été réalisée par l'OCDE en partenariat avec le projet Lemma, projet qui soutient le partenariat pour la mobilité signé en 2014 entre la Tunisie et 10 pays européens. Cette contribution majeure constitue un véritable outil d'aide à la décision et à l'action publique en faveur de l'engagement des émigrés tunisiens dans le développement du pays. Sur cette base, et grâce aux expériences accumulées en matière de mobilisation des diasporas, il est possible de formuler des recommandations pertinentes en termes de politiques publiques afin de renforcer les liens avec les émigrés et de mobiliser leurs compétences au profit du développement de la Tunisie. L'étude s'appuie sur la base de données de l'OCDE sur les immigrants dans les pays de l'OCDE (DIOC), complétée par de nombreuses autres sources de données nationales et internationales.

### **Effectifs et lieux de résidence des émigrés tunisien**

En 2015-2016, les pays de l'OCDE comptaient 630 000 émigrés tunisiens et 83 % d'entre-eux résidaient en France, en Italie ou en Allemagne. 76 % d'entre eux sont encore en âge de travailler. L'effectif des émigrés tunisiens dans les pays de l'UE avoisine les 500 000, et la majorité d'entre eux ont encore moins de 35 ans.

#### **Tendances récentes de l'émigration tunisienne**

Entre 2000-2013, les flux migratoires de la Tunisie vers les pays de l'OCDE ont augmenté de 74% (près de 27 000 par an). Depuis 2013, les flux migratoires légaux de la Tunisie vers les pays de l'OCDE sont stables (25 000 par an). En 2016, la Tunisie occupait la 62e position parmi tous les pays d'origine en termes de flux migratoires à destination des pays de l'OCDE. Les migrations de la Tunisie vers les pays de l'OCDE restent dominées par des flux familiaux, mais les migrations pour motif professionnel augmentent depuis quelques années et les flux d'étudiants vers les pays européens de l'OCDE ont quant à eux doublé depuis 2008 (plus de 6 500 permis délivrés en 2016-2017). Ainsi, la part des Tunisiens dans le total des permis délivrés pour motif d'études par la France a atteint près de 6 % en 2017, ce qui fait de la Tunisie le quatrième pays d'origine des étudiants étrangers originaires de pays tiers en France, derrière le Maroc, la Chine et l'Algérie.

## **Caractéristiques sociodémographiques de la diaspora tunisienne**

Le contraste entre le niveau d'éducation des descendants d'émigrés tunisiens et les émigrés tunisiens est marqué. Dans les pays de l'OCDE, 47% des émigrés tunisiens présentent un niveau d'éducation faible. Toutefois, ce niveau tend à augmenter et l'on constate, par ailleurs, que 77% des descendants d'émigrés tunisiens ont un niveau d'éducation intermédiaire ou élevé. Les émigrés tunisiens récents sont majoritairement jeunes et qualifiés ; la question des opportunités d'emploi est le principal motif incitant les Tunisiens à souhaiter quitter leur pays.

### **Situation des émigrés tunisiens sur le marché du travail**

Les situations des émigrés tunisiens sur le marché du travail sont hétérogènes selon les pays d'accueil : en Amérique du Nord ou en Suisse, les émigrés tunisiens ne rencontrent pas de difficultés sur le marché du travail, tandis que dans leurs principaux pays de destination européens (France, Italie ou Belgique), les émigrés tunisiens ont des taux d'emploi relativement bas et des taux de chômage relativement élevés. Toutefois, les émigrés tunisiens diplômés du supérieur ne rencontrent pas de difficultés supplémentaires à valoriser leurs diplômes par rapport aux personnes nées dans le pays. Ce résultat suggère une assez faible prévalence de la discrimination envers les émigrés tunisiens diplômés du supérieur, de même qu'une relative efficacité des accords de reconnaissances des diplômes tunisiens à l'étranger.

### **Liens entre la Tunisie et sa diaspora : migrations de retour & contributions économiques**

Au total, on peut estimer que l'effectif total des tunisiens de retour âgés de 15 ans et plus résidant en Tunisie en 2014 était de l'ordre de 60 000, dont 20 000 revenus après 2009. Deux tiers d'entre eux résidaient auparavant dans un pays de l'OCDE. À leur retour, les émigrés tunisiens occupent souvent des emplois complémentaires de ceux occupés par le reste de la population. Les tunisiens de retour hautement qualifiés jouent à ce titre un rôle clé et il est indispensable de valoriser au mieux leurs compétences. Les tunisiens de retour, mais aussi les émigrés tunisiens résidant encore à l'étranger, contribuent également au développement économique de la Tunisie au travers de leurs transferts de fonds, de la création d'entreprises ou d'investissements, qui sont des moteurs clés de la création de nouveaux emplois.

## **Talents à l'étranger : Une revue des émigrés Tunisiens**

**Mosaïque FM 17-12-2018**

L'Etude Talents à l'étranger : Une revue des émigrés tunisiens ", réalisée par l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE) en partenariat avec le projet Lemma, dont les résultats ont été présentés lors d'une conférence organisée, lundi à Tunis, a donné un aperçu des effectifs des émigrés tunisiens et leurs caractéristiques socio-démographiques .

D'après l'étude, en 2015-2016, les pays de l'OCDE comptaient 630 000 émigrés tunisiens dont 83 % d'entre-deux en France, en Italie ou en Allemagne et 76 % sont encore en âge de travailler. L'effectif des émigrés tunisiens dans les pays de l'UE avoisine les 500 000, et la majorité d'entre eux sont âgés de moins de 35 ans.



Concernant les tendances récentes de l'émigration tunisienne, l'étude a souligné qu'entre 2000-2013, les flux migratoires de la Tunisie vers les pays de l'OCDE ont augmenté de 74% (près de 27 000 par an). Depuis 2013, les flux migratoires légaux de la Tunisie vers les pays de l'OCDE sont stables (25 000 par an). En 2016, la Tunisie occupait la 62e position parmi tous les pays d'origine en terme de flux migratoires à destination des pays de l'OCDE.

"Les migrations de la Tunisie vers les pays de l'OCDE restent dominées par des flux familiaux, mais les migrations pour motif professionnel augmentent depuis quelques années et les flux d'étudiants vers les pays européens de l'OCDE ont quant à eux doublé depuis 2008 (plus de 6 500 permis délivrés en 2016-2017). ", a précisé la même source, qui a signalé que "la part des Tunisiens dans le total des permis délivrés pour motif d'études par la France a atteint près de 6 % en 2017, ce qui fait de la Tunisie le quatrième pays d'origine des étudiants étrangers originaires de pays tiers en France, derrière le Maroc, la Chine et l'Algérie. "

Quant aux caractéristiques socio-démographiques de la diaspora tunisienne, l'étude a montré que le contraste entre le niveau d'éducation des descendants d'émigrés tunisiens et les émigrés tunisiens est marqué. Dans les pays de l'OCDE, 47% des émigrés tunisiens présentent un niveau d'éducation faible. Toutefois, ce niveau tend à augmenter et l'on constate, par ailleurs, que 77% des descendants d'émigrés tunisiens ont un niveau d'éducation intermédiaire ou élevé. Les émigrés tunisiens récents sont majoritairement jeunes et qualifiés.

D'après l'étude, les situations des émigrés tunisiens sur le marché du travail sont hétérogènes selon les pays d'accueil : en Amérique du Nord ou en Suisse, les émigrés tunisiens ne rencontrent pas de difficultés sur le marché du travail, tandis que dans leurs principaux pays de destination européens (France, Italie ou Belgique), les émigrés tunisiens ont des taux d'emploi relativement bas et des taux de chômage relativement élevés. Les émigrés tunisiens diplômés du supérieur ne rencontrent pas de difficultés supplémentaires à valoriser leurs diplômes par rapport aux personnes nées dans le pays.

En ce qui concerne les liens entre la Tunisie et sa diaspora, l'étude a précisé que l'effectif total des tunisiens de retour âgés de 15 ans et plus résidant en Tunisie en 2014 était de l'ordre de 60 000, dont 20 000 revenus après 2009. Deux tiers d'entre eux résidaient auparavant dans un pays de l'OCDE. A leur retour, les émigrés tunisiens occupent souvent des emplois complémentaires de ceux occupés par le reste de la population.

Seon la même source, " Les tunisiens de retour hautement qualifiés jouent à ce titre un rôle clé et il est indispensable de valoriser au mieux leurs compétences.

Les tunisiens de retour, mais aussi les émigrés tunisiens résidant encore à l'étranger, contribuent également au développement économique de la Tunisie au travers de leurs transferts de fonds, de la création d'entreprises ou d'investissements, qui sont des moteurs clés de la création de nouveaux emplois. "

## L'étude sur les Talents à l'étranger, une base de données actualisée sur la diaspora tunisienne

Webmanagercenter 18-12-2018

Les résultats d'une étude intitulée "Talents à l'étranger : une revue des émigrés tunisiens dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques" (OCDE), réalisée par l'OCDE, en partenariat avec le projet Lemma, ont été présentés à Tunis, lundi 17 décembre, lors d'une conférence.

### Plans et politiques sur la migration

Cette étude donne des statistiques précises et actualisées sur la diaspora tunisienne, selon Mohamed Trabelsi, ministre des Affaires sociales. De ce fait, elles permettront d'élaborer une base de données importante en Tunisie, pour définir les plans et les politiques sur la migration, a-t-il ajouté, soulignant la nécessité de connaître notamment la deuxième et troisième génération des tunisiens à l'étranger.

Une stratégie nationale migratoire a déjà été mise en place, a-t-il rappelé, précisant qu'elle se base sur cinq axes. Ses objectifs sont notamment de sauvegarder les droits de la diaspora tunisienne, de faciliter sa mobilité, d'instaurer une approche globale et équilibrée et de faire face à la migration irrégulière, a-t-il expliqué.

Trabelsi souligne l'adéquation et la complémentarité entre la présente étude et la stratégie nationale migratoire. De son côté, Olivier Poivre d'Arvor, ambassadeur de France en Tunisie, a déclaré que cette étude aide à comprendre le phénomène de la migration, ses origines historiques et la situation actuelle, évoquant son importance pour les décideurs tunisiens, notamment les chargés des politiques publiques sur la migration.

### La France N°1 pour les émigrés tunisiens

Plus de 80% des émigrés tunisiens vivent dans des pays de l'Union européenne, dont 60% en France, a-t-il fait savoir, soulignant la place qu'occupe la diaspora dans les pays d'accueil. Le conseiller politique à l'Union européenne, Riccardo Mosca, dira pour sa part que la présente étude a permis de cerner les caractéristiques de la diaspora, en présentant des indicateurs précis, indiquant que ce travail aide à réfléchir à des solutions concrètes aux problèmes de la migration.

### 630.000 Tunisiens dans les pays de l'OCDE

L'étude peut également orienter les projets en cours sur la migration et renforcer les actions prises en la matière. Le nombre des émigrés tunisiens vivant dans les pays de l'OCDE est de 630.000, selon Jean Christophe Dumont, chef de la division des migrations internationales à l'OCDE.

Des transformations notables de la composition de la diaspora ont été enregistrées, dont la multiplication du nombre des émigrés tunisiens ayant un niveau universitaire, a-t-il ajouté, soulignant la féminisation de la diaspora. Le nombre de femmes émigrées tunisiennes ayant un niveau d'éducation élevé a plus que doublé depuis 2000, a-t-il expliqué.

“Si la majorité des émigrés tunisiens a encore un niveau d'éducation faible, un quart des émigrés tunisiens détient un diplôme de l'enseignement supérieur en 2015, soit huit points de pourcentage de plus qu'en 2000”, a-t-il dit.

Le projet Lemma découle du Partenariat pour la Mobilité (PPM), signé le 3 mars 2014 entre l'Union Européenne et la Tunisie. Il vise à apporter une assistance technique aux institutions publiques tunisiennes en lien avec la migration. Financé par l'UE, il est mis en place par Expertise France.



# Migration des compétences

Fuite de compétences à l'étranger ou départ de compétences ? Peu importe la terminologie utilisée pour décrire ce phénomène. Cependant, c'est l'entreprise qui supporte malheureusement les conséquences de ces départs.

Ainsi l'entreprise, qu'elle soit PME ou multinationale, se retrouve dans l'obligation de se lancer à la recherche de nouvelles compétences. La réussite de cet objectif n'est malheureusement pas garantie. Et, il ne s'agit pas uniquement de cela. Le départ d'une compétence, pour une raison ou pour un autre, représente aussi une perte pour l'entreprise qui, dans plusieurs cas de figures, a fourni plusieurs efforts pour assurer une bonne formation pratique à l'employé, afin que son profil corresponde à ses besoins économiques. C'est dans ce cadre théorique qu'a eu lieu le premier panel du séminaire « La migration des compétences à l'ère du digital – Ampleur et piste de solutions ». Il est organisé conjointement par INFOTICA, la Chambre Nationale des Sociétés de Services et d'Ingénierie Informatique (SSII) et club DSI.



Intitulé « Fuite des compétences : Quels impacts sur les entreprises et sur la Tunisie? », le panel était l'occasion pour les différents intervenants d'exprimer l'impact sur leur entreprise. Un seul fil conducteur entre les interventions : la fuite des compétences ou quand le départ des compétences est un élément perturbateur pour les entreprises. Car trouver des remplacements n'est pas souvent garanti.

### **Fuite des compétences contre immigration circulaire**

Contrairement aux autres intervenants, Ahmed Messaoudi, directeur général de l'immigration et de la main-d'œuvre étrangère au sein du ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi, a indiqué que l'immigration circulaire des compétences tunisienne ne posera pas de problèmes à partir du moment où la compétence en question reviendra en Tunisie.

L'intervenant a fait savoir que le ministère encourage l'immigration circulaire. Il la considère comme un levier de croissance et de transfert de savoir et d'expertise vers la Tunisie. M. Messaoudi a indiqué que son département accorde des permis de travail aux étrangers voulant travailler en Tunisie. Cependant, les critiques n'ont pas manqué de fuser. Plusieurs chefs d'entreprises présents dans la salle ont regretté la difficulté d'obtenir un permis de travail pour leurs employés étrangers. La Tunisie a expulsé quelques employés étrangers faute de permis de travail.

L'intervenant ne manque pas de dire qu'il suffise de consulter le site du ministère pour obtenir les informations nécessaires. Cependant, il n'existe aucune coordination entre le ministère de la Formation professionnelle et le ministère de l'Intérieur pour empêcher l'expulsion. Ainsi les chefs d'entreprises ont appelé à mettre en place une coordination entre les deux ministères.

## La fuite des compétences a des causes multiples

De son côté, Abdelhafidh Ben TKhayat, Directeur général des systèmes d'information auprès de la Banque centrale de Tunisie a affirmé par la même occasion que la Banque centrale fait aussi face au problème de fuite de compétences. Il a indiqué que pendant les deux dernières années, la BCT a connu huit cas de départ. Sur un autre volet, il a fait savoir qu'à cause du départ d'un certain nombre de techniciens chez les partenaires de la Banque centrale de Tunisie, des problèmes et des soucis se sont posés au niveau de la maintenance, en 2012.

Par ailleurs, Fateh Belhadjali, exécutif partner de la société Veneuron, a indiqué que le problème de fuite de compétences provoque des conséquences, notamment en cas de départ du personnel sans préavis. Le départ du personnel sans préavis impacte négativement les engagements de l'entreprise avec sa clientèle. Dans le même ordre d'idées, il a indiqué que le remplacement des compétences parties n'est pas toujours une tâche aisée.

Enfin, Sahar Mechri, directrice exécutive du magazine Le Manager, a considéré lors de son intervention que le phénomène gagne du terrain. En outre, elle a fait savoir que le magazine Le Manager est en train de réaliser une étude sur le sujet de la fuite des compétences. A travers cette étude, il s'est avéré que ceux et celles qui partent ne cherchent pas uniquement une meilleure rémunération. La raison principale du départ des médecins et des ingénieurs est en rapport avec la situation générale du pays. Ils cherchent aussi une meilleure reconnaissance, la récompense et une meilleure éducation pour leurs enfants. A un moment où l'enseignement public se détériore de plus en plus.

## Anouar Maarouf appelle à trouver les solutions pour limiter l'évasion des compétences tunisiennes

chroniques.tn 13-12-2018

Dans son intervention lors d'une journée d'information sur le thème « La migration des compétences à l'ère du digital – ampleur et pistes de solutions », organisée, jeudi, au siège de l'UTICA, M. Anouar Maarouf, ministre des technologies de la Communication et de l'Economie Numérique, a estimé que la problématique de la fuite des compétences prend une grande importance pour le pays en général et pour les opérateurs économiques du secteur des TIC en particulier.



M. Anouar Maarouf, a appelé, ce jeudi, à la nécessité de créer les conditions favorables au maintien des compétences en Tunisie. » Il faut arriver à vendre et à exporter de la valeur ajoutée et non pas se limiter à exporter des compétences dont la formation coûte chère au pays » a indiqué le ministre.

Le phénomène de fuite des cerveaux est mondial et n'est pas propre à la Tunisie vu l'écart entre les salaires, la maturité digitale du pays et l'environnement économique et socioprofessionnel en général, précise un communiqué de l'UTICA publié, jeudi.

De son côté, Imed Elabed, président de la Chambre Nationale des Sociétés de Services et d'Ingénierie Informatique (INFOTICA), a affirmé qu'il est nécessaire de trouver les solutions adéquates pour résoudre le problème de fuite des compétences. « Les autres pays offrent des attractions sociales et pécuniaires qui font que les ingénieurs quittent le pays par milliers entraînant un manque à gagner énorme aussi bien pour l'entreprise que pour le pays » a-t-il ajouté.

Pour le Président du Club DSI Tunisie, Hatem Trigui, le phénomène de la fuite des compétences est alarmant, rappelant que la Tunisie est classée deuxième pays arabe souffrant de cette fuite des compétences.

Par ailleurs, le Président de la Fédération Nationale du Numérique, Kais Sellami a indiqué que la fuite des compétences risque d'handicaper le développement digital du pays, mettant l'accent sur l'impératif de trouver des solutions à cette problématique.

« Il est nécessaire de créer plus de compétences, d'avoir plus de diplômés et de convertir les diplômés du supérieur vers les nouvelles technologies de la communication et l'Etat doit adopter une politique de ressources humaines qui valorise ses compétences » a-t-il également ajouté.

## Migration: 72% des compétences de haute valeur ont quitté le pays

L'économiste Maghrébin 14-12-2018

La migration est une réalité incontournable. Le 18 décembre comme chaque année est la Journée internationale des migrants. Une journée où les débats et les discussions seront ouvertes. En clair, sensibiliser l'opinion de l'importance de ce phénomène qui ne cesse de s'accroître.

Selon les derniers chiffres de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (2016), la Tunisie occupe la troisième place mondiale en termes de flux migratoire et dépasse la Chine. En effet, la migration tunisienne représente plus de 10% des migrations familiales et professionnelles et 5.5% des étudiants.

Et aux dernières nouvelles, 72% des compétences de haute valeur ont quitté le pays à la recherche de conditions professionnelles décentes. Depuis 2011 à ce jour, la Tunisie connaît une hémorragie cognitive sans précédent. Selon Mustapha Mezghani, les compétences tunisiennes qui ont quitté le pays, sont des ingénieurs dont 13% ont déjà un master.

### **Mustapha Mezghani: cette émigration est pénalisante**

Comprendre ce phénomène, Mustapha Mezghani, consultant en TIC, fait le point. Dans une déclaration à [leconomistemaghrebin.com](http://leconomistemaghrebin.com): "Malheureusement, cette émigration est pénalisante pour le pays". Il poursuit: "Car le secteur est demandeur de ressources humaines, mais les nôtres partent. Chaque départ est une perte pour le pays, car les gens partent avec de plus en plus d'expérience, et chaque personne expérimentée qui part, ce sont plusieurs emplois de perdus le sien, celui des personnes qu'il est capable d'encadrer et de diriger, en plus des emplois indirects qui auraient pu être créés"

NFOTICA, la Chambre nationale des Sociétés de Services et d'Ingénierie Informatique (SSII), affiliée à l'Utica, a organisé aujourd'hui en coopération avec le Club DSI Tunisie une journée d'information et de débat sur le thème : «La migration des compétences à l'ère du digital – Ampleur et pistes de solutions ». A cette occasion, Kais Sellami, Président de la Fédération nationale du numérique s'est interrogé sur les raisons qui poussent les compétences tunisiennes à quitter le pays, ajoutant qu'il n'est pas certains qu'elles pourront être facilement remplacées.



### **Créer plus de compétences**

Pour lui, les causes sont multiples et nos gisements de compétences se vident. Ceci risque d'handicaper le développement digital du pays. « Il faut trouver des solutions à cette problématique et la responsabilité est partagée », a-t-il recommandé. Et d'ajouter qu'il est nécessaire de créer plus de compétences, d'avoir plus de diplômés et de convertir les diplômés du supérieur vers les NTIC. Et l'Etat doit adopter une politique de ressources humaines qui valorise ses compétences.

### **Autant d'opportunités perdues**

Selon les résultats d'une enquête-étude présentés à cette occasion, sur la base de 45 000 à 100 000 compétences TIC à l'étranger, le chiffre d'affaires additionnel que le secteur aurait pu réaliser varie entre 5 et 12 milliards de dinars. Le manque à gagner en terme de chiffre d'affaires additionnel à l'export varie entre 2 et 4,5 milliards de dinars, soit autant de réserves en plus. Ce chiffre équivaut à 11 à 27 jours d'importations. A cela s'ajoute les emplois indirects créés ainsi que les activités de support. A l'ouverture des travaux de cette journée, Anouar Maarouf Ministre des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique a affirmé que la problématique de la fuite des compétences, objet de cette journée revêt une grande importance pour le pays en général et pour les opérateurs économiques du secteur en particulier. Les questions qui se posent sont nombreuses, car le sujet est un sujet à controverse.

### **Ne pas se limiter à exporter des compétences**

Pourquoi ne pas créer les conditions favorables au maintien des compétences en Tunisie s'est interrogé le ministre. Aussi bien le gouvernement que les entreprises du secteur ont une part de responsabilité au phénomène. «Il faut que nous arrivons à vendre et exporter de la valeur ajoutée et non pas se limiter à exporter des compétences dont la formation coûte chère au pays», a tenu à souligner le ministre. M. Maarouf a ajouté que le phénomène de la fuite des cerveaux est mondial et n'est pas propre à la Tunisie. Elle s'explique par l'écart des salaires, la maturité digitale du pays et l'environnement économique et socioprofessionnel.

## **Fuite des compétences : le phénomène est alarmant**

Imed Elabed Président de INFOTICA a affirmé qu'il est impératif de trouver des solutions adéquates à la fuite des compétences. Le coût de la formation d'un ingénieur est très élevé aussi bien pour l'Etat que pour l'entreprise qui l'a employé. Les autres pays offrent des attractions sociales et pécuniaires qui font que nos ingénieurs quittent le pays par milliers. Ainsi un manque à gagner énorme est supporté aussi bien par l'entreprise que par le pays. La responsabilité est partagée et nous devons nous remettre en cause pour trouver les solutions. Nos compétences doivent croire en l'avenir du pays a ajouté M. Imed Elabed.

Hatem Trigui, Président Club DSI Tunisie a souligné que la problématique soulevée par la fuite des compétences est générale. De ce fait, le phénomène est alarmant, vu que la Tunisie est classée deuxième pays arabe à la subir.

## **Ils migrent par dépit : « Mon avenir est ailleurs »**

**Réalité 30-12-2018**

Ils sont jeunes et parfois moins jeunes, diplômés et brillants, et ils quittent la Tunisie par milliers, pour s'installer dans des pays de plus en plus éloignés, notamment le Canada. Ces compétences qui partent à l'étranger sont essentiellement des scientifiques : médecins, informaticiens, enseignants ou ingénieurs, qui ont été formés chez nous avec un niveau d'instruction assez élevé.

Un changement qualitatif dans la composition des flux migratoires qui fait perdre à la Tunisie des milliers de compétences dont elle a plus que jamais besoin.

Nous avons donc voulu savoir pourquoi ces jeunes s'exilent sous d'autres cieux et comment ils vivent cette séparation avec leur famille et leurs amis. Rencontre avec des exilés volontaires et résolus...

Rappelons d'abord que les émigrés de la première génération, ceux des années soixante, étaient partis dans le cadre d'accords bilatéraux avec des pays européens. Cette main-d'œuvre avait un niveau d'instruction assez bas et n'était embauchée que dans des usines d'assemblage automobile ou dans le bâtiment. Mais ceux qui partent aujourd'hui ont un niveau beaucoup plus élevé et des spécialités assez recherchées à l'échelle internationale : universitaires, cadres, chercheurs...

### **Un doctorat pour rien**

L'exode a commencé il y a déjà quelques années, mais depuis la Révolution, la mobilité touche de plus en plus de jeunes hautement qualifiés et une partie de la migration vers l'autre rive de la Méditerranée. Ce mouvement migratoire n'est plus le résultat d'une situation économique difficile, mais plutôt un choix délibéré pour bon nombre de nos jeunes. Cette migration-là touche à des domaines aussi sensibles que la santé, la recherche scientifique, la technologie de l'information, la communication...

L'impact de ces migrations sur le développement du pays d'origine est difficilement quantifiable dans la mesure où ceux qui accèdent à une spécialisation très pointue ne trouvent pas toujours de structure d'accueil pour les employer dans leur spécialité. Dans le meilleur des cas, ils sont versés dans des postes qui sont loin de leurs compétences.

Nous avons rencontré Anissa, 32 ans, qui est docteur en virologie et qui a travaillé sur un nouveau virus introduit en Tunisie il y a quelques années. Elle raconte ses mésaventures : « J'ai fait plusieurs années de recherches à l'Institut Pasteur à Tunis et à Paris, des déplacements sur le terrain pour récolter des phlébotomes, ces petits moustiques qui transmettent le virus aux hommes et aux animaux.

Et puis, il y a ces longues nuits à rédiger ma thèse de doctorat pour laquelle j'ai obtenu les félicitations du jury. Sauf que deux ans après, je me retrouve au chômage ! La seule issue pour moi, c'était l'émigration. Mon avenir est ailleurs, même si la décision de quitter mon pays est difficile à prendre. Ma mère pleure, rien qu'à l'idée de me voir partir... »

Cette fuite de cerveaux se retrouve dans de nombreux domaines, notamment en médecine. On a même inventé un concept nouveau pour ces migrants d'un genre nouveau : on ne parle plus de « fuite de cerveaux », mais de « diaspora scientifique », de « mobilité des compétences » ou encore de « diaspora du savoir », comme pour atténuer l'impact psychologique de ce phénomène.

« Mais le résultat reste le même », nous confie Jamel, jeune médecin qui tente d'émigrer vers le Canada. Il pense que « ce pays-là offre plus de possibilités de réussite pour un jeune médecin, car on peut bénéficier de plus de moyens, d'un matériel médical plus performant et de grands professeurs de médecine compétents qui vous font évoluer dans votre carrière, alors qu'ici, on stagne et on perd même les choses que l'on a apprises à la fac... En Tunisie, je n'ai pas d'avenir, car mes ambitions sont limitées par le manque de moyens. »

Quant à avoir le mal du pays, notre jeune médecin balaie cet argument d'un revers de main : « Avec les moyens de communication modernes, on peut rester en contact avec sa famille et ses amis par le son et l'image et maintenir les liens qui nous unissent. Et puis moi, je me sens citoyen du monde et je regarde vers l'avenir sans oublier le passé et sans renier mes racines. »

#### « Plus utiles à l'extérieur »

Ce qui est notable, c'est que cette élite ne coupe pas les ponts avec la Tunisie, au même titre que les migrants des années 60. Ils investissent pour construire des maisons et aident beaucoup leur famille. Mieux encore : ils échangent des informations spécialisées avec leurs collègues restés au pays et participent au transfert des technologies, ce qui fait dire à un médecin tunisien d'un certain âge : « Ils sont plus utiles à l'extérieur qu'à l'intérieur, car ils nous poussent à la découverte des nouveautés dans le domaine médical beaucoup mieux que ne le ferait une revue spécialisée ! »

Les statistiques sur les compétences tunisiennes à l'étranger ne sont pas très précises, car il y a ceux qui ont la double nationalité, ceux qui ne se déclarent pas auprès de nos consulats et ceux qui ont coupé les ponts avec leur pays d'origine. On estime que près de cent mille diplômés ont quitté la Tunisie depuis la Révolution. Ce sont les médecins qui viennent en tête de liste, suivis de près par les ingénieurs en informatique et dans une moindre mesure, les enseignants universitaires.

Selon des chiffres fiables, plus de 600 médecins ont quitté notre pays, rien que cette année. Une situation que certains trouvent aberrante et ils tirent la sonnette d'alarme, estimant que « ces départs sont dramatiques, car l'Etat a dépensé en moyenne dix mille dinars pour les former et ce sont d'autres pays qui vont profiter de leur savoir sans avoir déboursé aucun sou. En outre, cet exode accroît la crise dont souffre le secteur de la santé publique », selon un syndicaliste.

Autre chiffre incroyable : plus de 45 mille enseignants universitaires ont quitté le pays, provoquant la fermeture de plusieurs laboratoires de recherche et laissant sur le carreau des milliers d'étudiants qui ne peuvent plus poursuivre leurs études. Quant aux ingénieurs, ils sont plus de 2500 de diverses spécialités qui ont quitté la Tunisie pour aller travailler en France, en Italie, en Allemagne, aux Etats-Unis ou au Canada. Il faut noter ici la féminisation de la migration scientifique alors que jadis, elle était rare.

Tous ces spécialistes quittent le pays pour plusieurs raisons : des conditions de travail médiocres, une rémunération trop faible, des perspectives d'avenir restreintes... Des problèmes qui font qu'une partie des étudiants poursuivant leurs études doctorales à l'étranger ne reviennent pas au pays à la fin de leur formation. Il ne faut pas non plus oublier les jeunes générations issues de l'immigration qui ont connu une ascension sociale importante et qui ne reviennent que très rarement dans leur pays d'origine.

Et la question qui se pose dès lors est de savoir comment faire revenir ces compétences en Tunisie et retenir celles qui seraient tentées par l'exode. Certains proposent de développer le secteur privé, d'autres parlent d'adapter les besoins du marché à la formation universitaire. De vieilles recettes que l'on répète depuis des années et qui n'ont jamais été mises en place. Mais selon un médecin qui s'est exilé en France depuis plusieurs années, « ce dont nous avons besoin, c'est un peu plus de respect et de considération pour notre travail. Il est anormal qu'on nomme des responsables incompetents pour diriger des cadres compétents ! »

Une dernière question : comment ces migrants qualifiés sont-ils perçus dans les pays d'accueil ? Un médecin évoque cette question délicate : « Il y a une certaine ambivalence dans la façon de nous percevoir, tant chez nos confrères que chez certains patients. Il est difficile pour eux de concevoir qu'on peut s'appeler Mohamed, être mat de peau et exercer la médecine ! »

Décidément, on ne peut être heureux nulle part dans ce monde...

Yasser Maârout



# **Revue de presse internationale**

Le Pacte mondial des Nations unies sur les migrations a été formellement approuvé, lundi 10 décembre à Marrakech, après la proclamation orale et le traditionnel coup de marteau, devant quelque 150 pays réunis en conférence intergouvernementale. Ce texte, destiné à renforcer la coopération internationale pour une « migration sûre, ordonnée et régulière », doit encore faire l'objet d'un ultime vote de ratification le 19 décembre à l'Assemblée générale des Nations unies.

Soulignant les « efforts » consentis pour parvenir à ce pacte, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exhorté à ne « pas succomber à la peur ou aux faux narratifs » sur la migration. S'exprimant à l'ouverture des débats, il a dénoncé les « nombreux mensonges » à propos d'un texte qui a soulevé les critiques des nationalistes et des partisans de la fermeture des frontières.

## **160 pays sur 193 représentés**

La conférence de Marrakech devait être une étape purement formelle dans ce processus mais, le sujet déchaînant les passions, une quinzaine de pays ont fait part de leur retrait ou du gel de leur décision sur le pacte. Près de 160 des 193 pays représentés à l'ONU étaient annoncés à Marrakech, avec une centaine d'entre eux représentés au niveau des chefs d'État, chefs de gouvernements ou ministres.

Lundi matin, il était encore impossible de connaître dans les détails les présents et les absents, en l'absence de toute liste officielle. Non contraignant, le Pacte recense des principes – défense des droits de l'homme, des enfants, reconnaissance de la souveraineté nationale – et liste des propositions pour aider les pays à faire face aux migrations – échanges d'information et d'expertises, intégration des migrants...

Il interdit les détentions arbitraires, n'autorisant les arrestations qu'en dernier recours. Les défenseurs des droits de l'homme le trouvent insuffisant, notamment sur l'accès des migrants à l'aide humanitaire et aux services de base ou sur les droits des travailleurs migrants. Ses détracteurs le voient comme un encouragement à un flux migratoire incontrôlé.

## **Les cinq pays ayant voté contre sont:**

Israël

Etats-Unis

Hongrie

Pologne

République Tchèque

## **La liste des 12 pays abstentionnistes:**

Algérie

Australie

Autriche

Bulgarie

Chili

Italie

Lettonie

Libye

Liechtenstein

Roumanie

Singapour

Suisse

## Etude du CMADM : La conception et la mise en œuvre de campagnes d'information sur la migration nécessitent de meilleures données

OIM 12-12-2018

Un nouveau rapport du Centre mondial d'analyse des données sur la migration (CMADM) révèle que la base de données pour alimenter les campagnes d'information relatives à la migration est limitée. Le rapport intitulé **Evaluating the Impact of Information Campaigns in the Field of Migration** révèle la rareté des évaluations rigoureuses sur les effets que peuvent avoir les différents types de campagnes d'information sur des groupes ciblés distincts, malgré l'utilisation généralisée de ces campagnes ciblant les migrants potentiels.

Une étude de l'OIM réalisée en 2017 a révélé que plus de la moitié des migrants interrogés dans les centres de transit de l'OIM au Niger en 2016 ont déclaré qu'ils n'avaient pas cherché à obtenir des informations sur la migration avant de partir. Parmi ceux qui l'avaient fait, 74 pour cent ont déclaré avoir été mal informés sur les risques, et plus généralement, sur les conditions du périple, et s'être essentiellement fiés aux informations données par la famille ou des amis.

Les migrants débutent souvent leur périple avec peu d'informations ou des informations subjectives. Ils finissent souvent par se retrouver dans des situations de vulnérabilité en devenant des victimes de trafic illicite ou de traite.

Ce nouveau rapport du CMADM repose sur l'examen systématique de données de 60 études issues de quatre continents (Afrique, Amériques, Asie et Europe), ciblant les migrants potentiels et les trafiquants ainsi que les communautés dans leur ensemble. Le CMADM a examiné 60 rapports d'évaluation dont environ la moitié ont été publiés.

Le CMADM a appris que les activités sous forme d'ateliers et les programmes ou annonces à la TV étaient les moyens de communication les plus populaires pour les campagnes mentionnées dans les 60 études. Bon nombre de ces évaluations mentionnaient le nombre et le profil des destinataires ou bénéficiaires de la campagne. Cependant, dans la plupart des cas, l'impact n'était pas directement évalué. La plupart des évaluations disponibles reposaient sur des faits anecdotiques ou des sondages transversaux d'un petit échantillon de participants, interrogés au hasard, ne permettant donc pas de généraliser les résultats.

Le manque d'objectif et/ou de groupe cible clairement défini pour les campagnes d'information est l'un des problèmes les plus courants qui limitent les tentatives d'évaluation.

L'évaluation de l'impact des campagnes d'information peut être méthodologiquement difficile et coûteux, car la collecte des données doit être intensive. Toutefois, la fiabilité et la collecte systématique des données sont cruciales pour aider les responsables politiques à concevoir des campagnes d'information plus efficaces sur la migration qui répondent aux besoins d'information des groupes ciblés et réduisent ainsi les risques et les vulnérabilités pour les migrants pendant leur périple.

Des évaluations de l'impact rigoureuses et transparentes sont nécessaires pour promouvoir l'apprentissage commun dans ce domaine. « L'amélioration des données sur l'impact des campagnes d'information doit être encouragée et davantage d'évaluations doivent être rendues publiques, quels que soient leurs résultats », a déclaré Jasper Tjaden, co-auteur de l'étude.

La promotion d'évaluations plus rigoureuses correspond à l'Objectif 3 du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières récemment adopté, qui souligne l'importance de « fournir dans les meilleurs délais des informations exactes à toutes les étapes de la migration » et appelle à mener davantage de « campagnes d'information factuelles. »

## Espagne : La migration clandestine marocaine multipliée par huit en deux ans

ledesk.ma – 16-12-2018

Jusqu'en octobre, 10 816 jeunes marocains ont débarqué sur les côtes espagnoles, dont 90% en Andalousie, soit plus du double de celui de l'année dernière (5 391) et huit fois plus qu'en 2016 (1 310). Les Marocains représentent 22,73% du total des immigrants en situation irrégulière en Espagne.



L'émigration irrégulière des Marocains vers l'Espagne est résolument en forte hausse, confirme Diario De Sevilla qui publie des statistiques officielles inédites sur le phénomène en pleine expansion.

À la fin du mois d'octobre, 10 816 personnes étaient arrivées, soit plus du double de celui de l'année dernière (5 391) et huit fois plus qu'en 2016 (1 310). Environ 90 % l'ont fait par voie maritime jusqu'en Andalousie et le reste jusqu'aux îles Canaries, mais quelques-uns ont également réussi à entrer à Ceuta et à Melilla, où ils demandent habituellement l'asile. Les Marocains représentent 22,73 % du total des immigrants en situation irrégulière débarqués sur les côtes espagnoles, rapporte la même source.

Le ministère de l'Intérieur espagnol a toujours été réticent à faciliter la ventilation par nationalité des immigrants qui ont mis les pieds en Espagne. Son portail internet contient peu de données comparées, par exemple, à celles du ministère de l'Intérieur italien, précise-t-elle.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés fournit plus d'informations que l'Intérieur espagnol sur l'origine des travailleurs sans papiers qui arrivent en Espagne. « De par son opacité, ce ministère tente de ne pas nuire à la sensibilité de Rabat en soulignant le poids croissant de l'émigration marocaine, comme le reconnaissent certains de ses plus hauts responsables ».

Ces informations confirment que les Marocains sont les plus nombreux parmi les immigrants, et surtout « démentent catégoriquement certains des chiffres fournis par les autorités de Rabat », constate le média espagnol.

Entre janvier et octobre, 10 816 sans-papiers marocains sont entrés en Espagne, mais 727 seulement ont été expulsés vers le Maroc pour séjour irrégulier. Si l'on ajoute à ce nombre, les Marocains renvoyés pour d'autres raisons (activités portant atteinte à la sécurité, expulsion après le respect de la sanction judiciaire, etc.), le total s'élève à 1 489, selon les calculs de Diario De Sevilla. « C'est toujours beaucoup plus bas que les arrivées », conclut-il.

Khalil Zerouali, directeur des migrations au ministère de l'Intérieur à Rabat, a toutefois affirmé le mois dernier, dans une interview accordée au journal El País, que Rabat avait réintégré 3 400 Marocains au cours des dix premiers mois de cette année.

Rabat a également accepté le retour de deux groupes subsahariens qui avaient franchi la barrière de Ceuta. Cette décision était exceptionnelle car elle n'autorisait généralement pas son retour selon un accord signé avec Madrid datant de 1992 sur les conditions de réadmission d'immigrants illégalement entrés.

Au cours de ces années, la migration irrégulière des Marocains vers l'Espagne a augmenté, mais le nombre de retours a diminué, selon les données du ministère de l'Intérieur espagnol. En 2014, 3 127 expulsions ont été menées – beaucoup plus que des entrées illégales. Elles ont chuté à 1 739 l'année dernière et, de janvier à octobre de cette année, elles n'étaient que 1 489. « Pour chaque sept entrées, il y a eu une expulsion en 2018 », écrit le journal de Séville.

La baisse des retours, qui ne peuvent être effectués que par voie terrestre, est en partie imputable à l'augmentation du nombre d'enfants migrants, qui ne peuvent pas être rapatriés, et aux restrictions imposées par Rabat à la veille de la première visite au Maroc, le 19 novembre, de Pedro Sánchez. Aux frontières de Ceuta et de Melilla, seuls 15 Marocains peuvent être expulsés chaque jour du lundi au vendredi.

Le chiffre d'environ 11 000 Marocains arrivés irrégulièrement en Espagne jusqu'en octobre, révélé par les autorités espagnoles, ne reflète pas pleinement la réalité, explique le média espagnol. « Contrairement aux subsahariens, qui ne craignent pas les forces de sécurité lors de leur débarquement, Marocains et Algériens tentent à tout prix de les éviter. Ils savent que s'ils seront emprisonnés, ils entreront dans les centres de détention pour immigrés et risquent l'expulsion. Par conséquent, le nombre de Marocains sans papiers est plus élevé que celui indiqué par le ministère », précise-t-il.

La tendance migratoire se poursuivra probablement dans les années à venir, estime la même source. Un sondage réalisé par l'institut Gallup à l'occasion de la signature à Marrakech du pacte sur les migrations parrainé par les Nations unies indique que 29 % des jeunes Marocains souhaitent émigrer. Le pourcentage peut sembler élevé, mais il l'est toujours beaucoup chez deux de ses voisins du Maghreb, l'Algérie et la Tunisie, où il se situe à 44 % des jeunes, rappelle Diario de Sevilla.

## Migration clandestine : le couloir Algérie-France parmi les 20 les plus utilisés au monde

algeriemondeinfos.com 20-12-2018

L'itinéraire entre l'Algérie et la France, via la Méditerranée, figure parmi les 20 plus importants couloirs de migration clandestine au monde. C'est ce que relève un rapport de l'agence des Nations unies pour les migrations.

Selon le document, l'Algérie arrive à la neuvième position en matière d'accueil des candidats à la migration clandestine en provenance de l'Afrique subsaharienne. Les pays d'Afrique du nord, l'Egypte, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, figurent parmi les pays d'où partent des milliers de migrants clandestins qui ont choisi de se rendre en Europe.



La destination préférée des migrants venant d'Afrique du Nord reste, ajoute le même rapport, l'Europe en raison des liens et accords historiques liant les pays de la rive sud de la Méditerranée à ceux de l'UE.

En 2016, précise le document, l'Algérie a accueilli 90 000 « réfugiés » dont des milliers visent à rejoindre le vieux Continent. Durant la période allant de 2011 à 2016, 360 000 migrants ont tenté d'atteindre l'Italie. « Durant l'année 2016, 181 000 personnes ont traversé la méditerranée pour atteindre l'Europe », ajoute le rapport.

Ces migrants clandestins, dont 13% de femmes, soit 24 000 migrantes, et 15% d'enfants (28 000 enfants), viennent des pays d'Afrique du Nord, en l'occurrence l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte et le Maroc, et de l'Afrique subsaharienne, à savoir le Mali, le Niger, le Sénégal, la Somalie, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Nigéria...